

**COMPTE RENDU REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 26 Septembre 2016 à 20 Heures 00**

Etaient présents : Mmes et Mrs Bernard CHAVEROT, Michel GOUGET, Véronique GILLOT, Gérard PUIPIER, Gisèle GRANGE, Véronique CROZET, Michel VIANNAY, Gérard PINATTON, Marie-Hélène TONIN, Hervé REY, Stéphanie CHAMBE, Catherine PEJU, Michel CROIZER.

Démissionnaire : Muriel CHENOUEARD-GAUTIER.

Absent : Jean MATHIEU.

Absent Excusé : M.SECOND

Secrétaire de séance : M.VIANNAY

La séance est ouverte par la lecture du dernier compte rendu qui est accepté à l'unanimité.

DEMISSION DE MURIEL CHENOUEARD GAUTIER : Bernard CHAVEROT informe le conseil de la démission du conseil municipal en date du 13 septembre 2016 de Muriel CHENOUEARD-GAUTIER pour des raisons personnelles et professionnelles. De ce fait Michel SECOND aurait dû faire son entrée au conseil municipal. Il a été convoqué légalement mais refuse ce poste de conseiller. La personne suivante sur la liste sera convoquée pour le prochain conseil.

ACHAT DE LA BALAYEUSE : Lors du précédent conseil il avait été décidé l'acquisition d'une balayeuse avec une subvention de l'agence de l'eau à 80%. Or pour ce genre de matériel l'agence de l'eau ne subventionne qu'à 40%. Monsieur le Maire demande donc au conseil de se prononcer une nouvelle fois avec ce changement de taux de subvention. Le conseil décide l'achat de la balayeuse pour un coût de 13 500 euros HT subventionné à 40%.

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DES SPORTS PAR LE TENNIS DE BRULLIOLES : Gisèle GRANGE informe le conseil que le tennis de Brullioles a sollicité l'utilisation de la salle des sports pour ses cours. Après vérification du planning il est possible de leur donner le créneau horaire le mardi de 19 h à 23 h. Le coût serait fixé à 300 euros pour l'année. Le conseil donne son accord et autorise la signature d'une convention entre la commune et le tennis de Brullioles.

CONVENTION PREVENTION ROUTIERE POUR L'ECOLE PUBLIQUE : Véronique GILLOT fait part au conseil que lors du dernier conseil d'école, les enseignants avaient sollicités la piste de prévention routière. Le coût est de 180 euros la journée (pratique et théorie) et 2 repas à prévoir pour les formateurs. Le conseil décide à l'unanimité la prise en charge de cette journée et demandera à l'école de choisir une date avant la fin de l'année 2016.

TRANSFORMATION DU TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE : Monsieur le Maire fait le point sur les travaux du stade : il n'y a pas de retard dans les travaux et pas de surprise au niveau du coût. Le tapis sera déroulé cette semaine. L'armoire électrique du tennis a été refaite et sécurisée. La pose des mâts d'éclairage est en cours de pose. Une subvention complémentaire sera déposée cette semaine au titre de la FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur) auprès du district de football de Lyon et du Rhône.

Travaux des Commissions :

- **Jeunes :**
 - Définition des activités des vacances de la Toussaint et fixation des coûts des sorties organisées.
- **Voirie :**
 - Le programme voirie 2015 s'est terminé en septembre.
 - Le programme voirie 2016 débute en octobre. Cette année verra la réfection du chemin des roches et le route du prou à la forêt en accord avec la commune de Brullioles. Le coût est de 85 368 Euros.
 - La commune pourrait également bénéficier d'une subvention de 80% pour l'achat de terrain pour la zone humide. Des discussions sont en cours sur une parcelle de moins de 4000 m2.
- **Communication :**
 - Réunion le 29 septembre pour la préparation du petit Montre-Toi de fin d'année.
- **Associations :**
 - Information sur la journée du forum des associations. Cette année il n'y aura pas de cours d'anglais par manque d'inscrits. Pas de cours de Judo par manque de professeur. Des cours d'Aïkido seront donnés le vendredi soir sur la zone du parquet de la salle des sports.
- **Ecole – TAP - Cantine :**
 - Informations générales sur la reprise de l'école, des TAP, et de la cantine où déjà des problèmes sont à régler.

- **Tourisme :**
 - Information sur le circuit Randoland qui sera mis en place sur la commune. Des tests sont en cours par les enfants. Reste à définir comment sera distribué les documents de participation.
- **CCAS :**
 - Remerciements de l'association du Père Pédro pour le don qui a été fait lors de la vente de la maison Peyron
 - Information sur la zone de gratuité, pour le moment dans le local des Genets, ouverte à tous.
- Stéphanie CHAMBE donne des infos sur le passage du challenge VTT Route Eric FAVRE ;
- Le conseil municipal donne son accord pour le passage du Rallye de Chambost sur la commune.
- Bernard CHAVEROT donne des informations sur l'avancement de la nouvelle Communauté de Communes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 00
Prochain Conseil Municipal le lundi 14 Novembre 2016 à 20 h 00
Tel : 04 74 70 13 07 - Fax : 04 74 70 20 39
Mail : mairie@montrottier.fr